

»»» Votre futur métier

Assurer le poste de premier encadrement de chantier dans le domaine Travaux Publics.

Dans le cadre de l'organisation du chantier :

- ⇒ participer à l'élaboration du budget de chantier
- ⇒ collaborer à la préparation technique du chantier

Dans le cadre de la réalisation du chantier :

- ⇒ réaliser et/ou contrôler l'implantation
- ⇒ veiller à l'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre
- ⇒ contrôler les matériaux (qualité et quantité) et leur mise en œuvre
- ⇒ contrôler l'adaptation et l'utilisation des matériels, outillages et protections
- ⇒ participer aux opérations de contrôle de l'ouvrage en vue de sa réception

Dans le cadre économique et budgétaire

- ⇒ contrôler l'avancement du chantier
- ⇒ contrôler les dépenses engagées par rapport au budget du chantier
- ⇒ évaluer les recettes et les résultats financiers

Dans le cadre des activités administratives et sociales

- ⇒ représenter l'entreprise à son niveau de responsabilité
- ⇒ appliquer, faire appliquer et participer à la mise en application des textes et règlements en vigueur

»»» Contenu de la formation

- Français
- Math
- Anglais
- Gestion
- Histoire/géo
- Education artistique
- EPS
- Etude de construction.
- Organisation et gestion de chantier
- Mise en œuvre (topographie, laboratoire ...)

»»» Points forts de la formation

- *Le contrat d'apprentissage est un CDD avec une période d'essai de 2 mois .*
- *L'apprenti bénéficie pleinement d'un statut de salarié et d'une rémunération selon son âge, en % du SMIC. Il est encadré par un maître d'apprentissage.*
- *Les entreprises bénéficient d'exonération de charges, de primes, de crédit d'impôt...*

Pour en savoir plus, contactez le point A de la CCI Réunion - tél : 0262 48 35 00 - df.sapp@reunion.cci.fr

»»» Déroulement de la formation

PUBLIC : Jeunes de 18 à 25 ans titulaire d'un CAP / BEP dans le secteur du BTP (de préférence des sections BEP TP ou topographie ; et ayant une entreprise pour la signature du contrat d'apprentissage

VALIDATION : Bac professionnel Travaux Publics

PERIODE : Octobre 2008 à Juin 2010

DUREE : 1350 heures de cours en centre

RYTHME D'ALTERNANCE : 2 semaines entreprise et 2 semaines en centre de formation

LIEU : CIRFIM - CCIR
31 avenue Raymond Mondon
97420 Le Port

FINANCEMENT :
Région REUNION
Fonds social Européen
Taxe d'apprentissage